



Formation PREVENTION

PREVENTION DES RISQUES LIEES A L'ACTIVITE PHYSIQUE Secteur : Sanitaire et Social

DUREE

21 heures (3jours)
+ 1/2 journée préparation

Maintien des connaissances

7 heures tous les 24 mois

LIEU

Sur votre site ou en centre
de formation.

INTER OU INTRA ETP

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne issue du
secteur sanitaire ou social
(petite-enfance, aide-
soignant...).

PRÉ-REQUIS

Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 12 personnes
maximum par groupe

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, étude
de cas, discussions débats.

INTERVENANT

Formateur PRAP-2S
certifié par l'INRS

ATTRIBUTION FINALE

Certificat acteur PRAP
INRS

OBJECTIF DE LA FORMATION :

- Analyser leur fiche de poste et leurs obligations (techniques réglementaires).
- Repérer les différentes phases chronologiques de leur activité réelle de travail.
- Analyser leur activité physique et d'en repérer les déterminants
- Identifier les risques encourus liés à l'activité physique
- Proposer des améliorations de leur situation de travail
- Maîtriser les risques qui dépendent d'eux (manutention...)
- Signaler les situations à risques
- Echanger avec tous les acteurs PRAP pour proposer des améliorations visant la suppression ou la réduction des risques liés à l'activité physique
- Limiter les risques liés à la manutention manuelle de personnes à mobilité réduite en appliquant les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort.

Référence/Recommandations :

Principe généraux de prévention : L.4121-1 / L4121/2

Manutention des charges : R4541-1 à R4541-9

PROGRAMME

Prévention



PREPARATION A LA FORMATION (1/2 JOURNEE)

Afin de préparer au mieux le projet PRAP, une demi-journée de préparation sera organisée au sein de l'établissement. Ce qui permettra au formateur de repérer les situations de travail et d'adapter ainsi la formation aux besoins des participants.

PARTIE THEORIQUE

- Accueil – Introduction – attentes des participants
- Les enjeux de la démarche PRAP
- Se situer dans le dispositif PRAP
- La place de l'activité physique dans l'activité de travail
- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leur conséquence sur la santé
- Les facteurs de risques et de sollicitation
- Analyse des déterminants
- Amélioration des conditions de travail et principes de prévention
- **Epreuve certificative n°1**
- Les aides à la manutention
- Les principes de sécurité-physique et d'économie d'effort
- **Epreuve certificative n°2**
- Evaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée
- Les règles et principes de manutention des personnes
- Les déplacements naturels de la personne
- Les outils d'aide à la manutention de la personne
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort appliqués à la manutention de personne
- **Epreuve certificative n°3**

PRATIQUE

- Exercice de mise en situation des principes de sécurités physique et d'économie d'effort en fonction des activités des opérateurs.
- Exercices d'analyse des situations de travail et recherche d'amélioration
- Mise en application des techniques de manutention des personnes à mobilité réduite. Mise en œuvre des aides techniques
- **Les différents exercices pratiques mis en place seront spécifiques aux métiers exercés par les participants.**